

P REMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

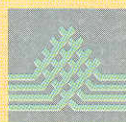
EMPLOIS NON QUALIFIÉS, EMPLOIS A BAS SALAIRES ET MESURES D'ALLÈGEMENT DU COÛT DU TRAVAIL

En mars 2000, l'emploi non qualifié a retrouvé son niveau de 1984, après une baisse continue de ses effectifs jusqu'en 1994, et sa part dans l'emploi total est en légère hausse. Dans un contexte de profonde recomposition sectorielle et catégorielle de ces emplois, les mesures d'allègement des cotisations sociales sur les bas salaires introduites à partir de 1993 ont sans doute favorisé cette reprise. Cependant, les emplois non qualifiés, plus « flexibles » et concentrant plus de bas salaires que les autres emplois, constituent toujours un segment du marché du travail qui se caractérise par des situations individuelles plus fragiles.

En mars 2000 (1), le nombre d'emplois salariés non qualifiés (2) est d'environ 3,4 millions, du même ordre qu'en mars 1984. Entre ces deux dates, deux sous-périodes se distinguent nettement : la première, qui va de 1984 à 1994, au cours de laquelle le nombre d'emplois non qualifiés a régulièrement diminué, d'un peu plus de 500 000 emplois en tout ; la seconde, qui démarre en 1994, au cours de laquelle le nombre d'emplois non qualifiés a cessé de baisser puis a augmenté régulièrement à partir de 1997, au total de près de 500 000 emplois (dont environ 200 000 entre janvier 1999 et mars 2000). Aussi, après avoir presque continûment régressé de 1984 à 1994, la part de l'emploi non qualifié dans l'emploi salarié s'est stabilisée, puis a recommencé à pro-

(1) - La source utilisée ici est l'enquête Emploi de l'INSEE (cf. encadré 1), réalisée chaque année au mois de mars, à l'exception des années 1990 et 1999, où elle a eu lieu en janvier.

(2) - Cf. encadré 1.



gresser, qu'on la calcule par rapport à l'ensemble de l'emploi ou aux seuls emplois à temps complet (graphique 1).

Le retournement de tendance observé à partir de 1994 pourrait illustrer l'effet des mesures d'allègement des cotisations sociales à la charge des employeurs introduites à partir de 1993 pour les salaires au voisinage du SMIC.

Allègement des cotisations et enrichissement de la croissance en emplois... non qualifiés

Cette politique – conforme aux recommandations contenues dans les rapports de préparation du XI^{ème} Plan – cherche avant tout à enrichir la croissance en emplois et à encourager l'emploi des personnes peu qualifiées pour lesquelles le problème du chômage reste le plus préoccupant et pour lesquelles l'effet du coût du travail sur l'emploi est généralement considéré comme le plus net (cf. annexe). Les mesures mises en œuvre – exonérations de cotisations sociales familiales dans un premier temps, réduction dégressive de cotisations sociales depuis 1995 – ont progressivement abaissé le coût du travail au niveau du Smic de plus de 12 %, pour un montant de l'ordre de 40 milliards de francs en 1999.

Elles n'ont fait l'objet que de quelques travaux d'évaluation. Les principaux ont mesuré les effets attendus sur la base d'hypothèses (évaluations *ex ante* (3)). D'autres types de travaux ont cherché à mettre en évidence un enrichissement significatif de la croissance du PIB en emploi depuis la récession de 1993 (4) ; ils laissent penser qu'au-delà de l'impact direct du temps partiel, ces politiques auraient pu contribuer à la hausse du nombre

(3) - Cf. CSERC (1996), Dares (1997), CGP-CIEP (1997), Malinvaud (1998).

(4) - Cf. par exemple DARES (2000).

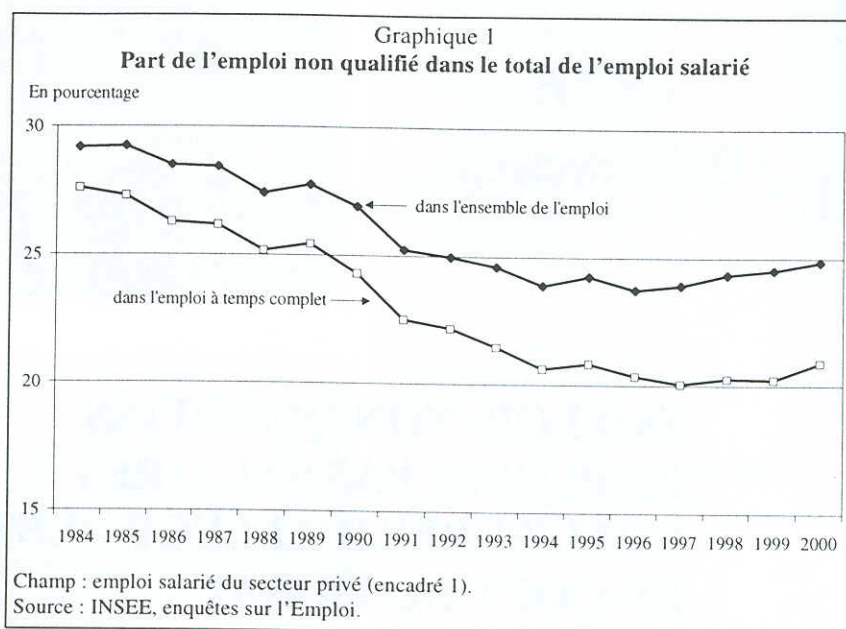


Tableau 1
Productivité apparente du travail par type d'emploi

En pourcentage

	1984/1990	1990/1994	1994/2000	1984/2000
Productivité totale par tête	2,2	0,5	0,5	1,2
Productivité totale horaire	2,3	0,9	0,8	1,4
Productivité des emplois non qualifiés (horaire)	4,1	4,4	0,3	2,7
Productivité des autres emplois (horaire)	1,7	-0,2	0,9	0,9

Champ : emploi salarié du secteur privé.

Source : INSEE, enquêtes Emploi, comptes nationaux, et calculs DARES.

d'emplois créés par point de croissance. Un partage plus favorable à l'emploi non qualifié au sein de l'emploi permet donc d'évoquer ici une croissance avant tout plus riche en emplois non qualifiés, conformément à l'objectif des politiques de réduction de coût du travail. En d'autres termes cela signifie un net ralentissement de la productivité apparente du travail, et surtout de la productivité apparente des emplois non qualifiés (tableau 1). Cela renforce la présomption d'effets sur l'emploi des politiques d'allègement du coût du travail, même si d'autres travaux devront confirmer le lien de causalité entre les deux.

Le ciblage des politiques sur les bas salaires a bien conduit à une forte baisse du coût du travail des emplois non qualifiés relativement à celui des emplois qualifiés. Depuis 1984, salaires nets et salaires

bruts ont augmenté à un rythme à peu près identique pour les deux catégories comme l'indique la quasi-stabilité du ratio calculé à partir de leurs salaires pour les seuls emplois à temps complet (graphique 2.a). En revanche, calculé sur la base des coûts salariaux incluant les cotisations patronales, le même ratio indique plutôt une décroissance tendancielle consécutive, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, aux mesures de déplafonnement successives des cotisations sociales employeurs qui renchérisaient le coût des seuls salaires situés au-delà du plafond de la sécurité sociale (graphique 2.b).

De 1993 à 1997 la mise en œuvre d'allègements de cotisations pour les bas salaires, de plus en plus avantageux, conduit à un fort décrochage du ratio des coûts relatifs, suivi en mars 1998 et janvier 1999

